

Institut
Universitaire
de Technologie
Le Mont Houy
Valenciennes

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE L' I . U . T

DU 09 MARS 2000

Étaient présents :

Collèges Enseignants :

M. DRAZETIC – M. LAUT – M. EZZEDINE - M. DEREMETZ
M. HACHET – M. BLIN - M. HUVELLE - M. POSIERE
M. SCHLEIFER - M. SILVERT

Collèges Etudiants :

M. elle SANIEZ – M elle DUBURIEZ

Personnalités extérieures :

M. SNYCKERTE - M. POTAUX – M. MATHIEU
M. REMY- M. NOWICKI – M. HAEGHY
M. NICOLAS – M. SILVERT

Membre de Droit :

M. DESRUMAUX, Directeur de l' I . U . T.
M. WIART , Agent Comptable

Invités :

M. TRICOTEAUX - M. DELPORTE - M. ROUZE
M. DEBRUILLE – M. VANDEVILLE- – M. HOURIEZ
Mme BAUDUIN – M elle DEMAGNY- Mme HOLLAND
M. CARTIGNIES - M. NOTE – M. JOUAN

Ont donné pouvoir:

M. ROGER à M. SNYCKERTE
M. DEMUYNCK à M. SNYCKERTE
M AVANZATO à M. SILVERT
M. VARLET à M. MATTHIEU
M. FRANCOIS à M. MATTHIEU
M. THIERRY à M. DRAZETIC
M. REMIENS à M. DRAZETIC
M. RYCKACZEWSKI à M elle DUBURIEZ
M. MERIAUX à M elle SANIEZ

Etaient excusés

M. GUILLAUME – M. CROCFER – M elle TROTIN

Direction

I.U.T. / Direction
Le Mont Houy
59313 Valenciennes cedex 9

Tél. 33.03.27.51.12.52 & 53
Fax 33.03.27.51.12.50
iut@univ-valenciennes.fr

UNIVERSITE DE VALENCIENNES
ET DU HAINAUT - CAMBRESIS

ACADEMIE DE LILLE
MINISTERE
DE L EDUCATION NATIONALE

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU 18 NOVEMBRE 1999

Aucune modification n'étant demandée, le compte-rendu du Conseil du 18 novembre 1999 est approuvé à l'unanimité.

DESIGNATION D'UNE PERSONNALITE EXTERIEURE

Monsieur SNYCKERTE informe les membres du Conseil du remplacement de Monsieur ALDEBERT par Monsieur NICOLAS en tant que représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Valenciennes.

INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLOMES DE L'IUT

Mademoiselle DEMAGNY, Statisticienne au SIO-SIP présente une enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés DUT de la Promotion sortie en 1995.

520 diplômés des 6 départements ont été interrogés 6 mois après leur sortie de l'IUT, l'enquête présente la situation au 1^{er} mars 1998 avec un taux de réponse de 67,6 %.

Il ressort de cette enquête que :

1) Caractéristiques socio - démographiques des diplômés

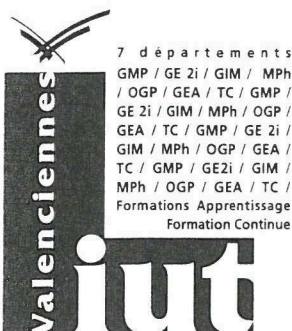
- la population des diplômés est majoritairement masculine à 70% avec une très forte majorité masculine dans le secteur secondaire à 94% et une répartition plus équilibrée dans le secteur tertiaire 58% de femmes contre 42% d'hommes
- 71% des diplômés DUT ont obtenu un bac général, 27% un bac technologique et 2% une équivalence. Les titulaires d'un bac technologique s'inscrivent plus nombreux dans le secteur secondaire
- Plus de 64% des étudiants obtiennent leur DUT avec au maximum 1 an de retard. La moyenne d'âge d'obtention du DUT est de 21 ans et demi.
- Plus d'un diplômé sur deux atteint un diplôme de niveau égal ou supérieur à Bac+3 (68% pour les diplômés du secteur tertiaire contre 49% des étudiants du secteur secondaire).
- Plus d'un diplômé sur 4 est issu d'un milieu où le père exerce une profession intermédiaire. La catégorie socio - professionnelle la plus représentée pour les étudiants du secteur tertiaire est celle des cadres, celle des professions intermédiaires pour les étudiants du secteur secondaire.
- Le recrutement s'effectue pour 86,5% des étudiants dans le département du Nord. Les étudiants du secteur secondaire sont plus nombreux à venir d'une région différente du Nord - Pas - de - Calais : 10% par rapport à 4%.

2) Poursuite ou reprise d'études après le DUT

- 67% des titulaires d'un DUT poursuivent leurs études ou reprennent leurs études après le DUT, cette proportion est plus importante dans le secteur tertiaire : 78% contre 57%
- La proportion des femmes à se réinscrire est 2 fois plus importante que celle qui ne se réinscrit pas.
- La réinscription varie selon la série du baccalauréat : 84% des réinscrits ont obtenu un bac général. Plus d'un non réinscrit sur 2 est titulaire d'un Bac Technologique.
- Plus l'âge des diplômés est élevé et plus le taux de réinscription diminue.
- Sur l'ensemble des diplômés réinscrits dans l'enseignement supérieur, 53% se réinscrivent à l'Université de Valenciennes, 87% des réinscrits obtiennent un diplôme de niveau supérieur au DUT, les autres 13% comprennent les diplômés qui ont choisi d'acquérir une double compétence de niveau BAC + 2.

3) l'entrée dans la vie active des titulaires du DUT

- 3 diplômés sur 4 exercent un emploi 30 mois après l'obtention du DUT. Le taux de chômage s'élève à 13,7%, soit un effectif de 26 diplômés.
- 1 diplômé sur 2 trouve un emploi en moins de 3 mois (63,4% pour le secteur tertiaire contre 43,5% pour le secteur secondaire)
- c'est un emploi de technicien (46%) majoritairement dans le secteur secondaire, ou dans une profession intermédiaire (26%) majoritairement dans le secteur tertiaire.



Institut
Universitaire
de Technologie
Le Mont Houy
Valenciennes

Direction

I.U.T. / Direction
Le Mont Houy
59313 Valenciennes cedex 9

Tél. 33.03.27.51.12.52 & 53
Fax 33.03.27.51.12.50
iut@univ-valenciennes.fr

UNIVERSITE DE VALENCIENNES
ET DU HAINAUT - CAMBRESIS

ACADEMIE DE LILLE
MINISTERE
DE L'EDUCATION NATIONALE

- Le salaire net mensuel moyen s'élève à 7166 F
- Quel que soit le secteur, l'employeur principal demeure l'entreprise privée à 73% et 1 diplômé sur 2 est employé par une petite et moyenne entreprise.
- Il y a une très forte corrélation entre le secteur d'activités et le secteur de formation, 41% des sortants de départements secondaires travaillent dans le secteur de l'industrie alors que les sortants de départements tertiaires exercent un emploi dans le secteur du commerce.
- 73% des diplômés travaillent dans le Nord - Pas de Calais et 80 % des diplômés de la région Nord - Pas de Calais travaillent dans la région

D'autres intervenants présentent les enquêtes sur l'insertion professionnelle des diplômés de leur département : M r CARTIGNIES (DETS), Mme HOLLAND (apprentissage), M r HACHET (GMP), M r NOTE (GIM), M r JOUAN (M P h), Mme BAUDUIN (TC), M r ROUZE (GEA). La présentation qui est faite est rassemblée dans un document joint au compte - rendu.

DÉCISION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE N° 1 DE L'EXERCICE 2000

Monsieur le Président SNYCKERTE donne la parole à Monsieur DESRUMAUX qui présente la DBM n° 1 de l' I.U.T .

FORMATION INITIALE

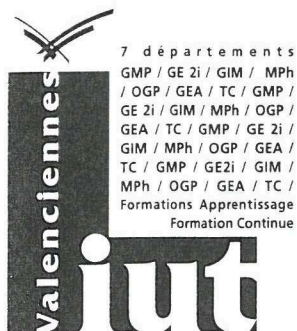
Cette DBM d'un montant total de 3.265 058 , 88 F comporte :

RESSOURCES :

- **Fonctionnement** : 1 716 000 F
 - Contrats Relations internationales : 40.000 F
 - D.G.F. complémentaire du Ministère : 856.000 F (remboursement des droits d'inscription des boursiers)
 - Un report de crédits pour le fonctionnement des sections de DUT par la voie de l' Apprentissage : 450.000 F
 - Un prélèvement sur les réserves : 370.000 F
- **Equipement** : 1.549 058,88 F
 - Un report de crédits d'équipement (essentiellement pour l' atelier du département OGP) 1.500 000 .F
 - Un report d'équipements pour des engagements non soldés des départements : 49. 058 , 88 F

EMPLOIS :

- **Fonctionnement** : 1.342.420 F répartis sur plusieurs CR (centre de responsabilité)
 - Budget de la Direction : 254.000 F
 - Budgets des Départements : 130.000 F
 - GMP : 10. 000 F
 - GIM : 20. 000 F
 - TC : 40.000 F
 - GEA : 20.000 F
 - MPH : 20. 000 F
 - OGP : 20.000 F
 - Diplômes Européens : 508.420 F (dont 137.420 F en personnel)
 - Apprentissage : 450.000 F en charges indirectes pour le fonctionnement des départements et transfert de 34.000 F des charges communes de fonctionnement du Service aux dépenses communes de personnel suite au recrutement de 2 objecteurs de conscience .
- **Equipement** : **1. 922. 638 , 88 F**
 - Budget de la Direction : 349.058 , 88 F
 - Budget des Départements : 1.483.580 F.
 - GMP : 57. 000 F
 - GIM : 161. 000 F
 - TC : 44. 000 F
 - GEA : 26. 000 F
 - MPH : 130. 000 F
 - OGP : 1.065. 580 F
 - Diplômes Européens : 90.000 F



Insutut
Universitaire
de Technologie
Le Mont Houy
Valenciennes

Direction

I.U.T. / Direction
Le Mont Houy
59313 Valenciennes cedex 9

Tél. 33.03.27.51.12.52 & 53
Fax 33.03.27.51.12.50
iu*@univ-valenciennes.fr

UNIVERSITE DE VALENCIENNES
ET DU HAINAUT - CAMBRESIS

ACADEMIE DE LILLE
MINISTERE
DE L'EDUCATION NATIONALE

FORMATION CONTINUE

RESSOURCES :

Le tableau distribué pour la formation continue montre des ressources nouvelles à hauteur de 1.044.589 F provenant d'un prélèvement sur les réserves et de reports.

EMPLOIS :

- 744.589 F en charges indirectes affectées à 6 départements préparant aux DUT et DU .

• GMP	197.874 F
• GIM	164.130 F
• GEII	210.530 F
• OGP	59.021 F
• TC	59.833 F
• GEA	53.201 F

- 300.000 F en charges communes pour le service commun de la formation continue

• Equipement commun multimédia	150.000 F
• Prélèvement de l'Université	150.000 F

**Monsieur SNYCKERTE soumet la DBM n° 1 à l'approbation des membres du Conseil .
Celle - ci est approuvée à l'unanimité**

DECLARATION DE CREANCES IRRECOURVABLES

Monsieur SNYCKERTE donne la parole à Monsieur WIART , Agent comptable de l'Université. Celui-ci présente un relevé de créances irrecouvrables.

Il s'agit de factures établies sur la période 96/99 , suite à des contrats de qualification passés avec des entreprises dans le cadre de la formation continue dont le montant total s'élève à 40.500 F.

Les entreprises concernées ont fait l'objet d'un règlement judiciaire et sont dans l'incapacité d'honorer leur dette vis à vis de l'IUT qui n'est pas un créancier « privilégié », aussi il n'existe plus aucun espoir de recouvrement des ces créances . Monsieur SNYCKERTE propose au Conseil de l'IUT de donner un quitus.

Le Conseil admet , à l'unanimité de déclarer irrecouvrables les créances présentées par l'Agent Comptable et lui donne quitus pour son action dans le recouvrement de celles-ci.

CALENDRIER IUT ANNEE UNIVERSITAIRE 2000/2001

Monsieur DESRUMAUX présente le calendrier de l'année universitaire 2000/2001 proposé par le Conseil de Direction de l'IUT en précisant que :

- la durée de formation encadrée est de 60 semaines sur les 2 années
- les périodes de vacances sont calquées sur celles de l'enseignement secondaire
- le stage en entreprise de 10 semaines minimum peut avoir lieu pendant les périodes de vacances

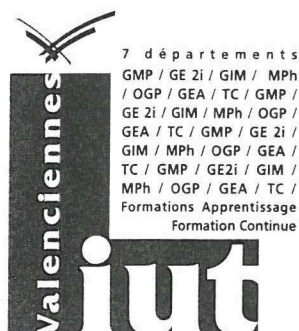
Le calendrier est approuvé à l'unanimité

TARIF FORMATION CONTINUE

Monsieur VANDEVILLE , Directeur du Centre de Formation Continue de l'IUT présente un document qui précise le tarif de référence des formations proposées par le centre de Formation Continue de l'IUT au 01/09/2000 .

Le tarif des formations du Centre de Formation Continue est approuvé à l'unanimité des membres du Conseil

L'ordre du jour étant épuisé , la séance est levée à 19h45.



Institut

Universitaire
de Technologie

Le Mont Houy
Valenciennes

Direction

I.U.T. / Direction
Le Mont Houy
59313 Valenciennes cedex 9

Tél. 33.03.27.51.12.52 & 53
Fax 33.03.27.51.12.50
iut@univ-valenciennes.fr

UNIVERSITE DE VALENCIENNES
ET DU HAINAUT - CAMBRESIS

ACADEMIE DE LILLE
MINISTERE
DE L'EDUCATION NATIONALE